

## **PROCES VERBAL de l'Assemblée générale ordinaire statutaire 2020 de l'Association Bien Vivre à Puplinge, tenue par voie de circulation**

Cette Assemblée concerne les activités de BVAP durant l'année 2019.

L'Assemblée générale ordinaire, prévue initialement par le comité le 20 avril, fut repoussée au 4 mai à cause de la pandémie puis au 4 novembre 2020, toujours pour la même raison. Elle fut convoquée par lettre en bonne et due forme le 10 octobre, mais a dû être annulée à cause de l'interdiction de se réunir édictée par le Conseil fédéral. C'est finalement par la lettre du 22 octobre que cette annulation a été signifiée et remplacée, dans la foulée, par une **Assemblée général par voie de circulation**. Pour cela le courrier contenait : une **note explicative**, **l'ordre du jour**, **le rapport d'activité 2019** préparé par le président, **le rapport des contrôleurs aux comptes** ainsi qu'un **bulletin de vote** permettant aux membres de répondre aux différents points mis au vote dans l'ordre du jour.

Cette manière de faire nous a permis de mettre à jour les coordonnées de nos membres.

Sur 163 lettres envoyées, 85 bulletins de vote nous sont revenus, représentant la position de 117 membres (les couples ayant deux voix).

### 1. Approbation du PV de l'assemblée générale du 9 mai 2019.

Ce PV est accepté par 108 oui et 9 abstentions.

### 2. Rapport du Président.

Le rapport du président concernant les activités 2019 est accepté.

### 3. Rapport du trésorier

Le rapport du trésorier pour les comptes 2019 est consultable sur le site internet de l'association.

Ce rapport est accepté.

### 4. Rapport des vérificateurs aux comptes.

Ce rapport est accepté.

### 5. Approbation des rapports et décharge au comité.

Les rapports sont acceptés par 109 oui et 8 abstentions.

La décharge au comité est acceptée par 108 oui et 9 abstentions.

La décharge au trésorier est acceptée par 106 oui et 11 abstentions.

### 6. Fixation de la cotisation de membre pour 1020.

Le comité propose le maintien à Fr. 20.--, que ce soit pour un membre seul ou pour un couple.

Ce montant est accepté par 116 oui et 1 abstention.

A ce jour, l'Association compte 249 membres.

### 8. Election du comité et des vérificateurs aux comptes.

Un membre du comité, ayant quitté la commune, a démissionné. Il s'agit de M. David Harris. Il est vivement remercié pour son engagement.

Tous les membres sortants se représentent et Monsieur Didier Nicole présente sa candidature.

Le comité est réélu avec 116 oui et 1 abstention.

M. Didier Nicole est élu avec 112 oui et 5 abstentions.

Ainsi, le comité est composé de MM. Jean-François Pascalis, Michel D'Adonna, Philippe Huber, Marcel Zimmermann, Christian Keimer, Daniel Dumartheray, Didier Nicole et Mme Danielle Coral. Pascalis.

Les contrôleurs aux comptes sont : Mme Jeanine Schaerlig et M. Maurice Maret.

Ils sont reconduits avec 116 oui et 1 abstention.

Le suppléant est M. James Droz.

### 9. Propositions individuelles et questions

Aucune question ou proposition individuelle ne nous sont parvenues au 30 novembre.

Philippe Huber, Président